



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 35 - MARS 2020

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES

NUMÉRO SPÉCIAL Coronavirus COVID-19

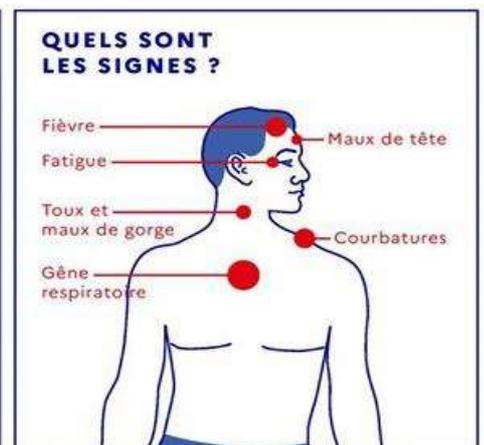
Ce bulletin est sous un format particulier dédié à la période difficile que nous traversons. La mairie est mobilisée pour vous informer et rester près de vous. Je sais et constate qu'à CERVIERES l'entraide entre voisins fonctionne mais n'hésitez pas à signaler en mairie toutes personnes ayant besoin d'une aide.

Je vous souhaite au nom de l'équipe municipale, santé et courage pour les jours et semaines à venir.

J-F VIOUJAS

Pour nous en sortir au plus vite ! Respectons scrupuleusement les gestes barrières

- SE LAVER LES MAINS
- TOUSSER, ETERNUER DANS SON COUDE
- UTILISER DES MOUCHOIRS JETABLES
- SE TENIR A UN METRE, AU MOINS, DES AUTRES



RESPECTER LES AUTORISATIONS ACCORDEES :

- Une heure par jour et à moins de 1 km de son domicile
- Faire ses courses : une fois par semaine et à proximité

**NE PAS OUBLIER DE COMPLETER LES ATTESTATIONS DE DEPLACEMENT *
ET VOUS MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE.**

Les contrôles de la gendarmerie ont aussi lieu sur notre commune.

Toute infraction est passible d'une amende de 135 €

** Des attestations sont à votre dispositions dans le hall de la mairie (côté boites aux lettres)*

CONTINUITE DES SERVICES MUNICIPAUX

Le secrétariat de la mairie est fermé au public pendant la période de confinement, mais il est joignable du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h:

Téléphone : 04 92 20 42 42

Mail : cervieres@ccbrianconnais.fr

Si besoin urgent, vous pouvez joindre le maire au 06 84 75 17 32

Dans le respect des gestes barrières, Franck et Rémi sont joignables via le secrétariat de la mairie en cas de problèmes majeurs (eau potable, voirie ...) pour procéder aux interventions de première nécessité.

Tenez-vous régulièrement informé de l'évolutions des consignes données par le Gouvernement

[Si vous souhaitez recevoir les actualités de la commune par mail, faites-en la demande à l'adresse ci-dessus](#)

Interdiction de l'emploi du feu dans les Hautes-Alpes

Face à la situation exceptionnelle, un arrêté préfectoral a été pris le 17 mars dernier pour instaurer une « PÉRIODE ROUGE » pour l'emploi du feu sur la totalité des communes du département des Hautes-Alpes.

Cette période rouge interdit l'emploi du feu sous toutes ses formes

ORDURES MENAGERES: Le service de collecte des déchets ménagers fonctionne, respecter les règles d'hygiène, bien fermer les sacs et les déposer dans les containers. Ne surtout pas jeter les mouchoirs papier à usage unique dans les conteneurs cartons et papiers mais dans les sacs poubelles. Les déchèteries de la communauté de communes sont fermées pour les particuliers.

EAU POTABLE: A la demande de l'Agence Régionale de Santé, les réseaux de distribution d'eau potable doivent faire l'objet d'un traitement de désinfection afin d'éviter tous risques alors que la situation sanitaire est très impactée par la pandémie. Cette désinfection à base d'une faible dose de chlore n'altère pas la qualité de l'eau distribuée.

Bientôt « une cagette » à Cervières

« La cagette » regroupe des producteurs du Briançonnais (ceux qui ont voulu participer) pour permettre aux consommateurs de bénéficier de différents produits agricoles et artisanaux, de passer commande à une même boutique en ligne, et d'être livré à un endroit et jour /heure défini. Il y a différentes catégories : boucherie, crèmerie, épicerie... Une distribution peut être mise en place sur Cervières (et pourquoi pas même, de façon pérenne)

Pour passer commande il faut s'inscrire sur le site : **cagette.net** et rejoigne un groupe de distribution qui vous convient.

Les producteurs peuvent éventuellement s'occuper des pré-inscriptions avec vos mails et coordonnées.

+ d'infos :

Brunet Myrtille 06 78 23 95 30

Gaec du Lasseron (Fromage de Vache et de Chèvre)

Famille Maillet 06 85 30 79 30

(Viande d'agneau, saucisson, terrine, produits cosmétiques...)



AIDE AUX PETITES ENTREPRISES

UN FOND DE SOLIDARITE POUR LES PETITES ENTREPRISES, LES INDEPENDANTS, MICRO ENTREPRENEURS ET PROFESSIONS LIBERALES A ÉTÉ MIS EN PLACE PAR L'ÉTAT: infos sur: **impots.gouv.fr**

Une fiche pratique a été mise en ligne :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/DP-Fonds_de_solidarite.pdf

EN RESPECTANT LES GESTES BARRIERES ET LE CONFINEMENT NOUS SOUTENONS LE PERSONNEL SOIGNANT ET TOUS CEUX QUI SONT EN PREMIERE LIGNE TOUS LES JOURS.

CORONAVIRUS

Violences conjugales

Contre les violences conjugales, un numéro d'urgence joignable par SMS :

114

Le 114: un numéro d'alerte par SMS contre les violences conjugales pendant le confinement.

Lors du premier tour des élections municipales tenues le 15 mars, trois candidats ont obtenu une majorité de voix, : Jean-Franck VIOUJAS, Patrice GRANGERAY, Charles MAILLET.

Les huit autres membres du prochain conseil municipal seront élus lors d'un deuxième tour programmé, si les conditions sanitaires l'autorisent, fin juin.

En attendant, c'est le conseil municipal élu en 2014 qui reste en fonction.

APPEL AU CIVISME ET À LA RESPONSABILITÉ

CORONAVIRUS COVID-19

N'ENCOMBREZ PAS les lignes d'appel d'urgence !

112
15 - 17 - 18

sont réservés aux **URGENCES**

En cas de symptômes (toux, fièvre) je reste à domicile, j'appelle mon médecin traitant. Si les symptômes s'aggravent (difficultés respiratoires, signes d'étouffement), j'appelle le 15.

Pour les **INFORMATIONS NON MÉDICALES**

CONTACTEZ LE 0 800 130 000

Pour les informations relatives aux **DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES** Dans les Hautes-Alpes

www.hautes-alpes.gouv.fr



#RESTEZCHEZVOUS

État d'urgence sanitaire

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À

Fernand

Né le 8 février

Fils de FAURE-GEORS Fabien
Et BRUNET Gentiane

Domiciliés au chef lieu



Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : M BRUNET / L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS.
Impression : Mairie de Cervières



PRÉFET
DES HAUTES-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

